



SPÉCIAL DÉCONFINEMENT

Rentrée des classes • Masques
Équipements culturels • Commerces

ÉDITO



Chères Roannaises, chers Roannais,

Roanne s'est arrêtée. Le France s'est arrêtée. L'Europe et le monde se sont arrêtés.

Depuis ce 11 mai, et après deux mois de confinement, la vie reprend peu à peu dans notre ville, comme dans l'ensemble de nos foyers.

C'est encore une vie au ralenti, une vie bien différente de celle que nous connaissions avant le 17 mars, à laquelle nous devons nous habituer. Plus que jamais et afin d'éviter un rebond de l'épidémie, nous devons respecter les gestes barrières et les distances sociales. Nous ne le redisons jamais assez, c'est le meilleur des remèdes contre le coronavirus. Surtout, chaque fois que vous êtes dehors, portez un masque !

Nous nous y attendions et nous les redoutions. Les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire sont importantes. Importantes pour nombre d'entreprises et de commerçants, dont certains ne sont toujours pas autorisés à rouvrir ; certains ne s'en

remettront pas. Importantes pour nombre de Roannais qui se sont retrouvés au chômage partiel, sans emploi ou sans rémunération. Importantes pour la Ville de Roanne, dont les pertes financières s'élèvent à plus d'un million d'euros, qui voit nombre de ses chantiers retardés ou reportés.

Plusieurs projets doivent désormais être revus pour être adaptés aux conditions économiques, sanitaires et sociales qui s'imposent à nous.

Nous devons garder espoir et faire preuve d'optimisme. Il nous appartient, en tant qu'élus, de tout mettre œuvre pour amortir ce choc inédit depuis la 2nde guerre mondiale et permettre à chacun de s'en sortir le mieux possible.

C'est pourquoi, avec mon équipe d'élus à la Ville comme à l'Agglomération ainsi que l'ensemble des collaborateurs municipaux et communautaires, nous concentrons nos efforts et notre énergie à proposer des dispositifs d'aides, de soutien et d'accompagnement à tous ceux qui souffrent des conséquences de la crise sanitaire.

À ce titre, je ne peux que vous inviter à consommer local, à consommer près de chez vous. Il en va de notre dynamisme économique et commercial.

Ensemble, nous devons rester unis, solidaires et généreux pour soutenir notre économie et nos emplois.

Fidèlement,

Yves Nicolin
Maire de Roanne
Président de Roannais Agglomération



MES SERVICES

sur RDV uniquement

État civil, CCAS et Police municipale :
du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Prise de RDV : sur aggloroanne.fr
ou sur **Roanne l'appli**.

Des questions ? 04 77 23 20 00

P

STATIONNEMENT GRATUIT POUR TOUS

Pour faciliter les déplacements prioritaires et soutenir les professionnels de santé à domicile.



STAR : REPRISE À 100 %

Avec des règles à respecter : port du masque, distanciation physique, 15 personnes maximum par bus, prévoir l'appoint.

Plus d'infos sur bus-star.com



MERCI
D'AVOIR PRIS SOIN DE VOUS

LE PORT DU MASQUE FORTEMENT RECOMMANDÉ

Dans le cadre du déconfinement, la Ville a acheté 100 000 masques en tissu réutilisables pour tous ses habitants. Fabriqués par les Tissages de Charliou et découpés par Pacau Couture (La Pacaudière), ils ont été distribués sous enveloppe par la Poste, dès le 29 avril.

Lavables une trentaine de fois, quatre masques par foyer étaient accompagnés d'un mode d'emploi dans chacune des 25 500 boîtes aux lettres de la commune.

Un effort dans la solidarité plébiscité par le maire : « Roanne est la première ville française à distribuer en partenariat avec la Poste des masques à tous ses habitants ». Pour cette opération inhabituelle, la Ville a bénéficié d'un tarif préférentiel (moins d'1 € le masque) auprès des prestataires locaux, grâce à une commande globale de Roannais Agglomération (170 000 masques pour 25 communes).

Désormais, il est impératif de

respecter les consignes d'utilisation de ces masques avant de les porter. Distanciation sociale partout et en tout lieu, gestes barrières et port du masque (bâtiments publics, commerces...) restent vivement préconisés !

Le port du masque est obligatoire dans les équipements de la Ville et de Roannais Agglomération.

Les familles plus nombreuses peuvent se procurer des masques supplémentaires lors des permanences en mairie, sur présentation du livret de famille. 6 500 masques adaptés ont, eux, été répartis dans les écoles de Roanne, pour les élèves inscrits en élémentaire.

Saluons enfin la générosité de la société Airuite, spécialisée dans les véhicules électriques pour les collectivités locales, qui a par ailleurs offert 5 000 masques chirurgicaux à la Ville, en direction des personnels en ayant le plus besoin.



La qualité de ces masques barrières, fabriqués localement, a maintes fois été plébiscitée par ses utilisateurs. Ils sont constitués de trois couches de tissu : deux en polyester / coton et une couche molletonnée en polyester, offrant une très bonne filtration des particules dans l'air.



« Il était de notre devoir et indispensable que chacun puisse bénéficier de cette protection »

Yves Nicolin

L'ACTU DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

1 Les médiathèques de Roannais Agglomération (Mably, Point lecture du Mayollet et Roanne) mettent tout en œuvre pour une ouverture progressive (drive, rendez-vous, accès par pallier...) avec un retour à « la normale » au 15 juillet. Ces différentes étapes pourront bien évidemment évoluer en fonction de la situation sanitaire du département. À Roanne, les boîtes retour sont d'ores et déjà à disposition.

+ Plus d'infos : mediathequesroannaisagglomeration.fr

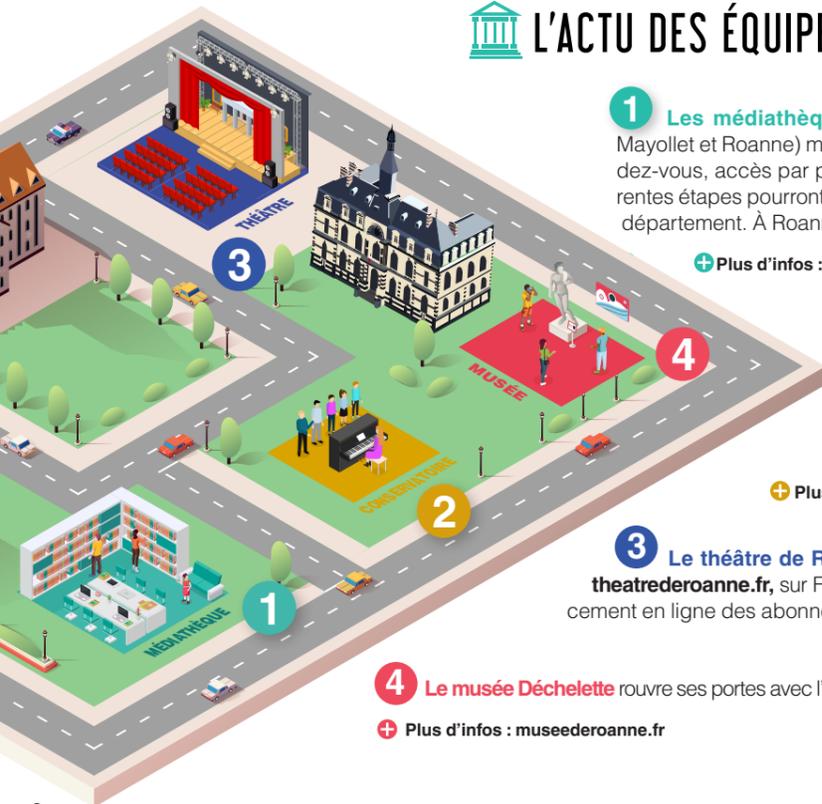
2 Le conservatoire de Roannais Agglomération continue de dispenser ses cours à distance. Il reste fermé jusqu'en septembre. Du 15 au 28 juin, réinscriptions sur rendez-vous, nouvelles inscriptions fin août. Reprise des cours le 7 septembre.

+ Plus de renseignements : 04 77 71 01 74

3 Le théâtre de Roanne reste fermé jusqu'à nouvel ordre. Restez connectés sur theatrederoanne.fr, sur Facebook et Instagram pour découvrir la saison 2020-2021, le lancement en ligne des abonnements le 25 juin ou le remboursement des spectacles annulés.

4 Le musée Déchelette rouvre ses portes avec l'exposition temporaire *Timeshell* d'Adrian Lokman, à partir du 23 mai.

+ Plus d'infos : museederroanne.fr



RENTÉE DES CLASSES POUR TROIS NIVEAUX

Le 12 mai, la municipalité a rouvert ses écoles pour les élèves inscrits en grande section, CP et CM2. 450 écoliers sur 2 400 ont repris le chemin de 110 classes, par groupe de 10 à 15 élèves. L'enseignement à distance se poursuit pour les autres niveaux.

Dès le 4 mai, une centaine d'agents de la Ville a été mobilisée au sein des 14 établissements scolaires pour une remise en état des équipements, la désinfection des lieux, portes et interrupteurs...

Afin d'assurer les conditions les plus sécurisées possibles aux encadrants et élèves, la municipalité a fourni masques, gants et gel hydro-alcoolique à tout le personnel (Ville et Éducation nationale). Même si le port du masque n'est pas obligatoire pour les moins de 12 ans, la Ville a fait le choix d'en mettre 6 500 à leur disposition. Plus généralement, des protocoles sanitaires et d'entretien des locaux ont été mis en place par les services municipaux, parmi lesquelles plusieurs désinfections quotidiennes.

Accueils périscolaires assurés matin, midi et soir

Pour les parents qui travaillent, l'accueil périscolaire des enfants est assuré aux conditions habituelles, les matins, midis et soirs (hors mercredi) entre 7h15 et 18h15. La restauration scolaire, elle, n'a repris que ce 18 mai. Sécurité oblige, les parents sont invités à rester en dehors des bâtiments scolaires.

« Cette rentrée s'est bien passée ! Tout a été fait pour que nos élèves et personnels reprennent dans les meilleures conditions possibles »

Yves Nicolin

UNE CÉRÉMONIE DU 8 MAI INHABITUELLE

Marquant le 75^e anniversaire de la victoire sur le nazisme, la commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée à Roanne en petit comité, selon les instructions du gouvernement en cette période de crise sanitaire.

Dans le respect du devoir de mémoire, le maire Yves Nicolin, Sophie Rotkopf (conseillère régionale), Clotilde Robin (conseillère départementale) et le sous-préfet

Christian Abrard ont déposé une gerbe commune au Square des martyrs de la résistance en l'honneur de nos disparus et du monde combattant.

En l'absence de public et des associations d'anciens combattants lors de la célébration qui n'a donc pu revêtir son caractère habituel, le public avait été invité à pavoiser ses balcons aux couleurs nationales.

L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL À SUIVRE EN LIGNE

L'installation du nouveau Conseil municipal, marquant le début du troisième mandat du maire Yves Nicolin, se tiendra le samedi 23 mai à 10h. La cérémonie se déroulera salle Charles de Gaulle à l'Hôtel de ville, en l'absence de public. Cependant, les Roannais sont invités à suivre l'évènement en

direct (puis en replay) sur notre site aggloroanne.fr et en **Facebook Live**.

Les nouveaux élus roannais se réuniront ensuite lors d'une première séance du conseil municipal programmée le vendredi 29 mai à 18h.

1^{ER} MAI, UN BRIN DE MUGUET POUR LES MALADES ET LES PERSONNELS DE SANTÉ

À l'occasion du 1^{er} mai, la Ville de Roanne a offert un brin de muguet à tous les malades à l'hôpital et à la clinique du Re-naison ainsi qu'aux résidents des Ehpad et du foyer Alain Lefranc. Fortement mobilisés depuis le début de la crise sanitaire, les personnels des établissements de santé ont eux

aussi reçu un bouquet de petites clochettes blanches. Un joli geste qui aura également permis à la Ville de soutenir ses fleuristes. Quatre enseignes roannaises ont en effet été sollicitées afin de fournir 375 mini bouquets chacune : les établissements Demoras, Ikebana, Pour Vous et Rivieraflor.

LE CENTRE ADMINISTRATIF RÉORGANISE L'ACCUEIL DES PUBLICS

Depuis le 11 mai, le centre administratif Paul-Pillet offre un nouvel accueil à ses usagers. L'espace a été réorganisé pour favoriser les nouvelles consignes de sécurité. Une nouvelle signalétique a été mise en place avec des marquages au sol pour faire respecter les distances de sécurité. Deux files d'attente permettent d'accéder à une borne tactile si vous avez

déjà pris rendez-vous, ou à un conseiller qui pourra répondre à toute interrogation. Accédez ensuite aux services habituels : État civil, CCAS, services urbanisme, éducation...

Le centre administratif accueille le public selon des horaires réduits, de 9h à midi, du lundi au vendredi. Attention, le port du masque est obligatoire !



LA VILLE AIDE LES ENTREPRISES ET LES COMMERCES

La Ville de Roanne soutient ses commerçants avec la mise en place d'une campagne de communication intensive (presse locale, panneaux LED, affichage Decaux...). Des kits de communication ont été distribués aux commerçants. La municipalité va aussi établir l'exonération des droits d'occupations du domaine public pour les terrasses et étalages en 2020, ainsi que le report des loyers. De nombreux commerces (professionnels de métier de bouche, restaurateurs...) sont ouverts à la vente et proposent des drives et des services de livraison.

Les Vitrines de Roanne ont aussi souhaité soutenir leurs adhérents via l'opération « J'aide mon commerçant » avec la mise en place de bons d'achat différés et mono-commerce.

Pour acheter ces bons, il suffit de se connecter sur **achetezenroannais.fr** et de cliquer sur l'onglet « bons j'aide mon commerçant ». D'une valeur de 20 €, ils seront utilisables jusqu'au 31 décembre 2020 dans le ou les commerce(s) que vous aurez sélectionné(s). Une vingtaine de commerçants participe pour l'instant à cette opération.



#gardonslesbonsgestes !
#soutenonsnoscommercesdeproximité

roannais
AGGLOMERATION

Mesures de soutien aux entreprises

Jusqu'à 5 millions d'€

L'agglomération présidée par Yves Nicolin a créé un Fonds communautaire de solidarité doté de 5 M€. En complément des aides de l'État et de la Région, il permettra le versement d'une aide de 1 000 € par bénéficiaire : petites entreprises, commerçants, artisans, professions libérales et autres agents économiques implantés sur le territoire communautaire, quel que soit leur statut (société, entrepreneur individuel, association...) et leur régime fiscal et social (y compris micro-entrepreneurs).

Pour bénéficier de cette aide exceptionnelle et unique dans la Loire, rendez-vous simplement sur Roanne.fr

DES MARCHÉS ALIMENTAIRES SÉCURISÉS

La Ville de Roanne poursuit le maintien des trois marchés alimentaires dans des conditions extrêmes de sécurité. Le vendredi, place du Marché, le

samedi, place Victor-Hugo et le dimanche, place Gabriel-Péri. Attention, fermeture du marché à 12h. Sous réserve de modifications par l'État.



OPÉRATION PASS'SPORT

Cet été, l'opération Pass'sport 2020 est maintenue sur les six communes de Roanne, Riorges, Mably, Le Coteau, Villerest et Commelle-Vernay ! En raison de l'actualité sanitaire, 50 activités seront proposées au jeune public, contre 70 précédemment.

Les 8-16 ans pourront découvrir chacun deux activités sportives organisées dans des règles de distanciation sociale optimales. Le programme officiel sera disponible ce 18 mai sur les réseaux sociaux de chaque commune participante (site internet, Facebook...).

Attention, le contexte actuel entraîne un changement majeur dans la procédure des inscriptions. Elles auront lieu uniquement sur rendez-vous, pris au préalable dès le 18 mai via la plateforme ouverte sur **aggloroanne.fr**, par téléphone (04 77 23 20 99) ou directement en mairie à l'accueil du service des sports le matin entre 9h et 12h. Cinq personnes seront reçues toutes les 10 minutes : les enfants nés entre 2009 et 2012,

à partir du samedi 6 juin à 8h ; les enfants nés entre 2004 et 2008, à partir du samedi 13 juin à 8h. Enfants hors communes initiales, à partir du lundi 22 juin en mairie de Roanne.

Pièces à fournir le jour de l'inscription : attestation de quotient familial 2020, fiche sanitaire à télécharger sur Roanne.fr, remplie et signée. Règlement par chèque, espèces ou CB.



THÉÂTRE DE ROANNE : PRÉSERVER UN PATRIMOINE D'EXCEPTION



Entamée en juillet dernier, la deuxième partie des travaux de restauration du théâtre se poursuit jusqu'en juin. Ouvert en 1885, ce bâtiment majeur du patrimoine local n'avait plus connu de réhabilitation depuis 30 ans. À hauteur de 100 000 €, la Ville de Roanne subventionne la rénovation des stucs (48 K€) mais aussi la modernisation des perches (52 K€).

Les restauratrices de décors peints de la société Eschlimann

sont actuellement chargées de la réfection des plâtres, moulures, peintures et sculptures. À l'aide de différentes techniques d'enduits, elles consolident les décors, réparent fissures et autres accidents. Une action invisible et naturelle visant à rendre l'aspect initial des éléments de notre beau théâtre à l'italienne.

Une dernière phase de travaux prendra place à l'été 2021.

ROANNE MINIMAG

Ce magazine a été intégralement réalisé par le service Communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération.
Directrice de la publication : Jade Petit
Directeur de la rédaction : Emmanuel Demont
Rédactrice en chef : Catherine Zappa
Rédaction : Céline Chaudagne-Martinez, Karine Montagnier, Yannick Vernay

Photos : E. Demont, F. Rizzi, Y. Vernay
Maquette : service Communication
Impression : IAG
Distribution : La Poste
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre
Tirage : 25 000 exemplaires
Magazine imprimé sur papier PEFC